
**ÉVALUATION ORALE
UE 3.3 SEMESTRE 5
ROLES INFIRMIERS, ORGANISATION DU TRAVAIL
ET INTERPROFESSIONNALITE**

PROCÉDURE

DATES :

23/01/2026

De 08h30-12h30

ECTS : 2 CREDITS

Ce document comporte 06 pages

PROCEDURE D'EVALUATION

Rappels sur les objectifs de l'UE 3.3 S5:

Identifier les différents modes d'exercice du métier infirmier,
Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier en fonction des modes d'exercice les plus fréquents,
Repérer les différents contextes et modes de collaboration interprofessionnels afin d'assurer la continuité des soins,
Décrire les conditions de collaboration et de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social.

1 - Modalités d'évaluation :

1.1 Aspects réglementaires :

Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

Les critères d'évaluation porteront sur :

La prise en compte du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne ;
L'identification des compétences particulières nécessaires.

1.2 Choix pédagogiques de l'IMFSI de Perpignan :

Le choix est de permettre aux étudiants (es) d'étudier un domaine d'exercice professionnel en groupe restreint choisi et en lien avec leur projet professionnel.

L'évaluation portera sur l'analyse critique du domaine d'exercice choisi en lien avec les éléments travaillés durant les TD (cf. tableau annexe).

La présentation de cette analyse critique se fera à l'oral par les groupes d'étudiants (es).

Présentation des attendus de l'évaluation aux étudiants :

La présentation des attendus de l'évaluation aura lieu **le 12 novembre 2025**.

La procédure d'évaluation sera déposée sur MOODLE à l'issue cette présentation.

2 - Déroulement des épreuves :

❖ Pour la session 1 : Etude d'un mode d'exercice

Présentation orale de groupe : le 23 janvier 2026 de 8h30 à 12h30.

- Le jury est composé d'un binôme : 1 formateur et professionnel infirmier. Ce dernier exerce dans des domaines différents et témoignera de l'évolution de la profession.
- Au total **27 groupes**.
- Chaque groupe est constitué de 4 ESI maximum (2 groupes 3 ESI).
- Chaque groupe dispose de 20 minutes maximum de présentation avec un **support de communication** au choix du groupe et 10 minutes d'échanges avec le jury et l'auditoire.
- Le groupe expose son analyse devant un auditoire composé des autres groupes d'étudiants (es) évalués par le même jury le 23 janvier 2026 le matin. Le jury ainsi que les ESI n'interviennent pas pendant la présentation. Les étudiants (es) de l'auditoire seront attentifs, participeront aux échanges et seront invités à poser des questions
- Chaque groupe est libre d'organiser la présentation orale sur le temps imparti à partir d'un **support de communication**. Pendant la présentation, chaque étudiant doit prendre la parole à part égale. L'objectif est que tous les membres du groupe participent de manière équitable.
- A la fin de la présentation orale, une note est attribuée au groupe. La note est identique pour tous les étudiants d'un même groupe.

Les résultats seront affichés après la CAC du semestre 5. Aucune note ne sera communiquée.

❖ Pour la session 2 :

Le(s) groupe(s) ayant obtenu une note inférieure à 10/20 sera présenté en session 2
(semaine 16, date communiquée ultérieurement).

- En cas de non-validation par le(s) groupe(s) en session 1 :

Les étudiants (es) des groupes concernés rencontreront le jury de l'oral pour prendre connaissance des éléments à approfondir et/ou à réajuster. Ils (elles) présenteront à l'oral l'approfondissement de leur analyse critique à partir des remarques émises par le jury de la session 1.

Le jury de la session 2 sera un binôme de formateur du pôle de 3^{ème} année, dont le référent de l'UE.

- En cas d'absence d'un étudiant(e) du groupe lors de la présentation orale en session 1 :

L'étudiant e) absent (e) présentera seul(e) l'analyse critique du domaine d'exercice selon les modalités de la session 2.

- En cas d'absence en TD collectifs participant à l'évaluation :

Au-delà de 3 heures d'absence sur les TD collectifs de l'UE 3.3 (9 heures), l'étudiant(e) sera présenté(e) en session 2 directement selon les modalités précitées. Les absences seront soumises à la Direction.

3 - Contenu de l'évaluation :

La présentation orale devra comporter les éléments suivants : cf. grille d'évaluation

La présentation du domaine d'exercice étudié :

- Cadre réglementaire
- Conditions d'exercice à l'IDE
- Liens hiérarchiques et fonctionnels et partenariat
- Conditions d'accès à la profession
- Missions et activités principales
- Compétences requises et besoins en formation

La méthodologie d'enquête de terrain utilisée en explicitant :

- La méthodologie et la stratégie d'enquête
- Elaboration du guide d'entretien.

- Traitement des données.

L'analyse critique du domaine d'exercice étudié :

- Champ d'intervention spécifique de l'infirmier
- Compétences nécessaires à l'exercice professionnel
- Contraintes d'exercice en lien avec le travail prescrit
- Avantages et inconvénients liés aux activités (travail réel)

GRILLE ÉVALUATION ORALE UE 3.3 SEMESTRE 5

N° DE GROUPE : NOM DES ÉTUDIANTS : • • • • • •	NOTE /20	Domaine exercice :
MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE • Est présenté et explicité : ○ La méthodologie et la stratégie de l'enquête (1 pt) ○ Le guide d'entretien (1 pt) ○ Les données recueillies (1 pt)		COMMENTAIRES /3
PRÉSENTATION DU MODE D'EXERCICE Elle fait apparaître : • La dimension réglementaire (1 pt) • Les conditions d'exercice (0.5 pt) • Les conditions d'accès à la profession (0.5 pt) • L'identification des missions générales et spécifiques de l'infirmier (1 pt) • Les compétences, qualités requises (1 pt)		COMMENTAIRES /4
CAPACITÉS D'ANALYSE CRITIQUE DU MODE OU DOMAINE D'EXERCICE CHOISI Sont analysés et argumentés : • Le champ d'intervention spécifique, (1 point) • Les compétences particulières et nécessaires, dans la contribution du parcours de soins de la personne, (2 points) • Les contraintes d'exercice, en lien avec le travail prescrit et réel (2 points) • Les avantages et les inconvénients liés aux activités professionnelles (travail réel et vécu) (2 points). • L'évolution des représentations des étudiants (es) (2 points)		COMMENTAIRES /9
PRÉSENTATION ORALE • Organisation et cohésion du groupe (1 point) • Communication – Attitude générale du groupe adaptée (1.5 points) • Outil de présentation adapté (1.5 points)		COMMENTAIRES /4
Appréciation générale :		

Noms du jury :

Date :